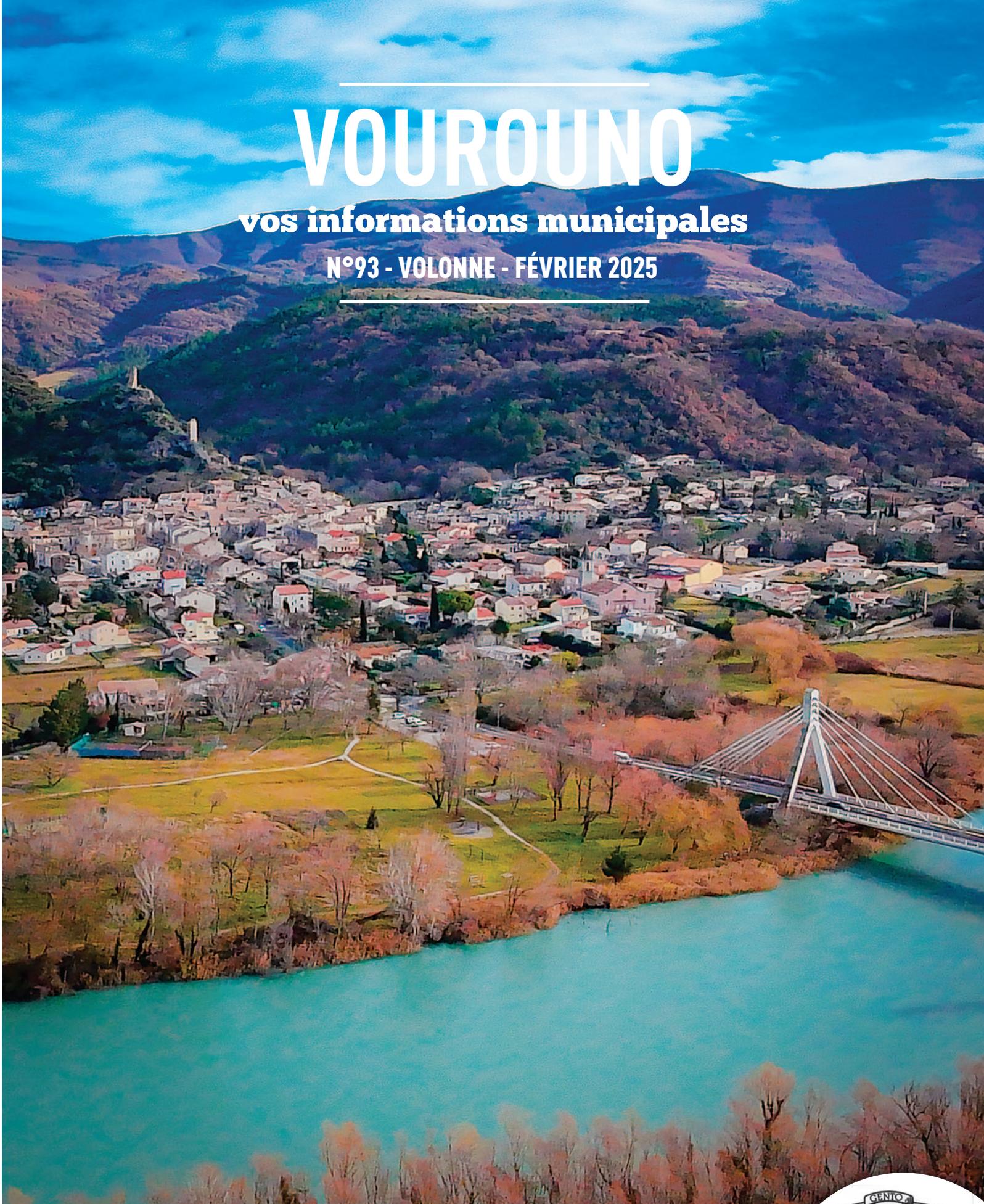

VOUROUND

vos informations municipales

N°93 - VOLONNE - FÉVRIER 2025



**DOSSIER SPÉCIAL : OPÉRATION
« VOLONNE, VILLAGE PROPRE ET CITOYEN »**





COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE LA MAIRIE ?

- Place Charles de Gaulle
04290 Volonne
- 04 92 64 07 57
- mairie.volonne@mairie-volonne.eu
- commune de Volonne
- www.mairie-volonne.fr

ACCUEIL OUVERT AU PUBLIC

De 8h à 12h du lundi au vendredi

URBANISME : De 8h à 10h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

ETAT CIVIL – de 8h à 12h, les mercredis matins.

PERMANENCES DU MAIRE OU DES ADJOINTS

Sur RDV.

SERVICES SOCIAUX

CCAS sur rdv	04.92.64.07.57	Lundi et Mardi de 14h à 16h
Assistante sociale sur rdv	04.92.64.34.15	Lundi Matin
CLIC Val de Durance	04.92.61.53.57	Jeudi de 14h à 16h
ADMR	06.73.70.87.99	Mardi de 8h30 à 12h

AUTRES INFORMATIONS UTILES

MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE DE VOLONNE

Lundi, Vendredi et Samedi de 9h à 12h

Le Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

MARCHÉ TOUS LES VENDREDIS MATIN

COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE L'AGGLOMERATION ?

- 4 Rue Klein - 04000 Digne-les-Bains
- 04 92 32 05 05
- www.provencealpesagglo.fr

INFOS REGIE DE L'EAU - PAA-SEA

8, Avenue du Barasson à Saint-Auban

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

04 92 30 58 40 (24h/24 pour les urgences)

eau@provencealpesagglo.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Jeudi 27 février, Jeudi 27 Mars, Jeudi 24 Avril,

Jeudi 22 Mai, Jeudi 26 Juin

Inscrivez-vous à la mairie avant le lundi précédant la collecte

04 92 64 07 57 ou accueil@mairie-volonne.fr

FRANCE SERVICE VAL DE DURANCE

Pour vos démarches administratives et numériques

Du lundi au vendredi 8h30-12h/13h30-17h

Fermé au public le jeudi après-midi.

Les Jardins de la Cité - 7 cours Pechiney

04600 CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

04 92 37 25 94

maison.france.service@provencealpesagglo.fr

DECHETERIE

ZA Les Blâches Gombert

04160 CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

Tél : 04 92 64 28 48

Ouverte du lundi au samedi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Bonne Année
2025

SOYEZ POSITIFS POUR AVOIR
UNE ANNÉE POSITIVE.
MEILLEURS VOEUX À VOUS.

Sandrine COSSERAT
et l'ensemble du conseil municipal
vous adressent leurs
meilleurs vœux de santé et de joies pour 2025 !



NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE À PARTIR DU 1^{ER} FÉVRIER 2025

À partir du 1er février 2025, la Mairie sera ouverte au public de 8h à 12h du lundi au vendredi. L'accueil sera désormais assuré par plusieurs agents du pôle Administratif.

URBANISME - de préférence de 8h à 10h - les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

ETAT CIVIL – de préférence de 8h à 12h - les mercredis matins.

De plus, à partir du 1er février, vous pourrez consulter les arrêtés municipaux et les délibérations du conseil Municipal sur site de la commune : www.mairie-volonne.eu, sous l'onglet "Actes Administratifs".

Nous espérons que ces nouveaux horaires et accès faciliteront vos démarches.



FRANCE SERVICES VAL DE DURANCE RENDEZ-VOUS AVEC DES EXPERTS CARSAT POUR VOTRE RETRAITE POUR DES CONSEILS PERSONNALISÉS !

Vous êtes âgé de 55 ans et plus / assuré au régime général (salariés, artisans et commerçants) ou ayant des carrières hybrides - salarié du privé puis de la fonction publique... / vous n'avez pas encore déposé votre demande de retraite.

Du 11 au 14 mars 2025, deux experts de la CARSAT Sud-Est vous recevront, sur rendez-vous, pour des entretiens individuels de 30 minutes afin de répondre à vos questions concernant votre retraite : Point carrière, âge légal de départ à la retraite, âge d'obtention de la retraite à taux plein, estimations, explications sur les démarches...

Prises de rendez-vous au 04.92.37.25.94.



**Chères Volonnaises,
Chers Volonnais,**

Le samedi 4 janvier 2025, 10h30, nous nous sommes retrouvés sur la place du Château... Cette année l'équipe municipale de Volonne avait décidé d'innover pour ses vœux aux habitants. Pas de long discours cette année, nous avons proposé quatre déambulations dans notre centre bourg, menées, chacune, par un binôme d'élus du village qui a commenté, sur le terrain, les réalisations de 2024 et les projets à venir : Cœur de village & Urbanisme, Santé & Ecole, Environnement & Sécurité, Culture & Solidarités... par groupes d'une petite trentaine de personnes, chacun a pu s'exprimer, interroger... puis nous avons convergé vers la salle polyvalente, pour un apéritif convivial, la découverte d'une exposition « visuelle » des projets en cours, et le partage de bons vœux pour 2025.

Ce format de vœux était nouveau, plus participatif... et les réactions ont été motivantes : « Le format, fond et forme, des vœux étaient très réussis et inspirants ! », « merci pour ces vœux qui sortent des sentiers battus », « des vœux exceptionnels, un beau moment de partage et de belles découvertes », « j'ai

passé un très bon moment, un évènement moderne et convivial », « c'était un moment délicieux malgré le froid, merci pour ce partage » ... Je vous propose que nous renouvelions ce format de vœux l'an prochain !

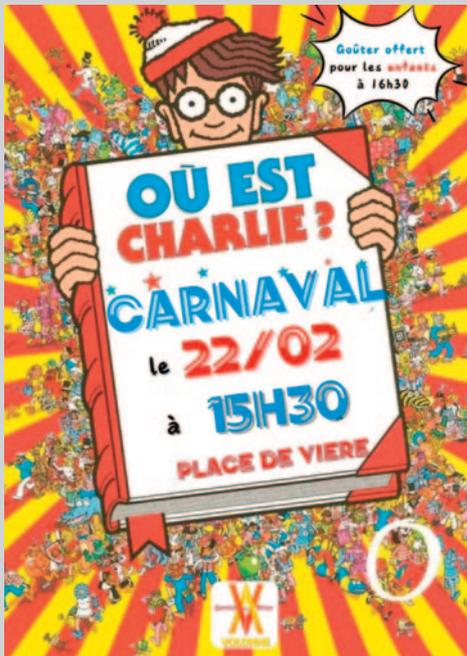
Vous découvrirez, dans ce Vourouno, qu'il y a du **mouvement dans l'équipe des agents municipaux, avec la création d'un service logistique et une ambition forte, pour 2025, sur la participation citoyenne, la propreté et le civisme.** Nous avons renforcé les équipes pour animer ces sujets, c'est une invitation aux Volonnais à prendre plus soin de leur village, à participer à sa vitalité, à l'animer. Nous vous espérons nombreux sur les temps partagés qui seront nombreux dans l'année. Bien sûr sur les temps organisés par notre beau tissu associatif, et aussi sur les temps communaux : réunions publiques, conseils municipaux, inaugurations, co-conception pour la rénovation de l'école élémentaire, journées citoyennes,...

Chers Volonnaises, Chers Volonnais, nous voulons cette année encore, des sourires sur vos lèvres et dans vos yeux, nous voulons des rêves et des projets dans vos têtes, nous voulons de la chaleur et du partage dans vos cœurs. Maintenant et tout au long de cette belle année 2025 à écrire !

Sandrine COSSERAT, Maire de Volonne et l'ensemble du conseil municipal

AGENDA

SAMEDI 22 FÉVRIER



SAMEDI 1^{ER} MARS

14h - Doublette homme et doublette femme au Café des arts - Organisé par la Boule Volonnaise

SAMEDI 8 MARS

14h - Doublette mixte au Café de l'industrie - Organisé par la Boule Volonnaise

17h - Cérémonie Femmes & Engagement Associatif

MERCREDI 19 MARS

11h45 - Commémoration du 63^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

SAMEDI 22 MARS

14h à 17h - Atelier « Repair café » - salle polyvalente

18h - Karaoké organisé par le comité des fêtes - Espace Notre Dame

LUNDI 21 AVRIL

10h - Chasse aux œufs organisé par le Comité des Fêtes

SAMEDI 26 AVRIL

9h30 - Nettoyons le Sud à l'espace Perona

14h à 17h - Atelier « Repair café » de à la salle polyvalente

JEUDI 8 MAI

10h15 - Commémoration de la fin de la Guerre 1939-1945

VENDREDI 16 MAI

16h30 - Inauguration de la renaturation de la cour de l'école maternelle et kermesse

DIMANCHE 18 MAI

Double animation !

- Vide grenier organisé par le comité des fêtes de Volonne à l'Espace Durance

- Bourse Toutes collections organisé par les gueux de Volonne à l'Espace Notre Dame

SAMEDI 7 JUIN

12h à minuit - Festi'Bièrre n°3



DIMANCHE 8 JUIN

10h30 - Journée Nationale d'hommage "aux morts pour la France" en Indochine

SAMEDI 14 JUIN

9h - Triplette mixte par poule

DU VENDREDI 27 AU LUNDI 30 JUIN

Fête Votive de Volonne

ETAT CIVIL

du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2024

NAISSANCES

Ilyanna LEBON.....	03/09/2023
Thao LEGRAND.....	29/09/2023
Lola COUDERT AUBEL.....	05/10/2023
Ulrick CELCOUX	13/12/2023
Redouan ZRAÏBI.....	30/01/2024
Théo CAMOIN DESNOUES.....	28/02/2024
Maël TONGLET	06/03/2024
Lucas CORDER.....	09/03/2024
Ambre CHUL DOBROWOLSKY.....	28/03/2024
Naël RASPAIL OSET.....	25/04/2024
Matthéo LIMA.....	05/07/2024
Nino MALLET HENRY.....	27/08/2024
Pétros VICTOR GLENTADAKI.....	19/10/2024

Nous souhaitons une belle vie à ces nouveaux Volonnais !

MARIAGES

LIEUDET Nicolas et PRUNIER Margaux.....	09/09/2023
AMBROSIO Christophe et VIALLA Anicée.....	23/09/2023
GIRAUD Vincent et LACROIX Déborah.....	27/04/2024
MARTIN NOGUERA Lionel et KHOLER Célia.....	01/06/2024
NEGREL Pascal et LEBRETON Marylène	05/07/2024
RAYNE Philippe et GIBERT Catherine	12/07/2024
MAGNE Alexandre et ROUX Amandine	31/08/2024
VERHULST Jérôme et ROY Stéphanie	26/10/2024

Nous présentons nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés !

DÉCÈS

BUCCERI Angèle	18/09/2023
CHANA Marcelle	01/10/2023
CELCOUX Francis	17/10/2023
JOURDAN BIANCHIMANI Jean-Pierre	05/11/2023
LEFEVRE Odile	13/11/2023
ROUX Jean-Guy	02/12/2023
SEJOURNE Claude	10/12/2023
COUDERT Anne	17/12/2023
JOLLY DE MUNSTHAL Robert	22/12/2023
VIALLA Jean-Marc	26/12/2023
BRIANCON Sylvie	29/12/2023
DEMAY Jacqueline	31/12/2023
RIVAS Yvette	26/01/2024
JULIEN Geneviève	28/03/2024
BENAZET Andrée	08/05/2024
PARDI Maryse	15/05/2024
GALLO Viviane	04/07/2024
COOTAL Simone	25/07/2024
COMBET Elisabeth	09/08/2024
SCATTOLO Claude	28/08/2024
GIRAUD Henriette	23/09/2024
VAUGIEN Raymond	14/10/2024
TESTA Adrienne	24/10/2024
PEYRE Julienne	06/11/2024
CURNIER Odette	29/11/2024
LE HENANF Sansa	16/12/2024
MARROU Léonce	22/12/2024

Nous avons une pensée pour les personnes qui nous ont quittés.

Nous présentons nos condoléances aux familles endeuillées.

3 FIGURES DE NOTRE VILLAGE S'EN SONT ALLÉES

Ces derniers mois, nous avons pleuré la perte de plusieurs de nos anciens. Nous voulons exprimer ici à leurs proches tout notre soutien et notre sympathie.

Parmi ces pertes qui ont touché notre communauté villageoise, **Odette Curnier**, née Marrou, nous a quittés à l'âge de 94 ans, au terme d'une longue vie vouée à l'exploitation agricole qu'elle a longtemps tenue avec son mari André avant de la céder à son fils Louis, puis à son petit-fils Adrien, hélas prématurément disparu il y a peu de temps.



Quelques semaines après, c'est son frère cadet **Léonce Marrou** qui décédait, à 87 ans, dans sa maison du quartier de Saint-Jean, pour la plus grande peine de son épouse Marie-Jeanne et de ses fils Eric et Florent. Employé à l'usine de Saint-Auban, il s'est illustré surtout par la création d'une exploitation horticole au quartier de Fémuy. Transférée au quartier du Plan, la jardinerie Marrou s'est développée sous la direction de Florent en devenant l'un des fleurons de notre commune. Homme affable et convivial, Léonce a effectué un mandat de conseiller municipal auprès de Jacky Mansuy.



Une troisième figure volonnaise s'en est allée quelques jours après Léonce. C'est **André Martin** qui a quitté notre monde, plongeant dans une grande tristesse sa famille, dont ses deux fils Gérard et Olivier, mais aussi tous les Volonnais, habitués à le croiser dans les rues du village. A l'âge de 94 ans il est allé rejoindre, dans notre cimetière Saint-Martin, son épouse Francine avec laquelle il a longtemps présidé aux destinées du Comité des Fêtes en compagnie de Lucienne et de Ginette, formant avec elles un quatuor inégalable dans le dévouement et l'animation. Il s'est ensuite consacré à la présidence du Club du 3ème âge et il a exercé un mandat de conseiller municipal aux côtés de Jacques Bonte. Il aura été, pendant plusieurs décennies, au cœur de la vie de notre village.



Pour tout ce que vous avez été et ce que vous avez fait, Odette Curnier, Léonce Marrou et André Martin, nous ne vous oublierons pas et vous nous manquerez. Nous adressons toutes nos condoléances à leurs familles, comme à celles des Volonnais récemment disparus.

JOURNÉE DU 8 MARS 10 FEMMES À L'HONNEUR !



La Journée internationale des droits des femmes trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du 20e siècle en Europe et aux États-Unis, réclamant l'égalité des droits, de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Elle a été officialisée

par les Nations unies en 1977. La Journée internationale des droits des femmes 2025 aura pour thème "**Pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation**".

A Volonne, ce 8 mars, nous avons décidé de mettre 10 femmes à l'honneur, pour leur engagement associatif. En partenariat avec le CDOS et la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, nous organiserons une cérémonie, en leur honneur. Vous découvrirez bientôt ces femmes méritantes.



SÉCURISATION DE LA TOUR DE GUET

Les habitants invités à participer !

Dans le cadre des travaux des 4 écobalades, nous allons poursuivre la **sécurisation de la Tour de Guet** dont une première mise en sécurité a été réalisée au début des années 2000, et nous avons récemment sollicité le soutien de la Fondation du Patrimoine. Depuis 20 ans, la Fondation du Patrimoine collecte des dons pour financer près de 3000 chantiers par an. Son mode d'action privilégié est le mécénat populaire ou financement participatif. Nous pensons à **lancer à nouveau, en 2025, une souscription pour cette nouvelle étape de la sécurisation et mise en promenade de ce haut lieu de Volonne.**



Les travaux de sécurisation de la Tour de Guet prévus consistent :

- au curage et au rejointoiement des murs sur une surface de 50m²
- au rebouchage des trous présents
- à la réfection de l'appui de la fenêtre côté nord
- au démontage du grillage de protection présent au pied de la tour (particulièrement inesthétique) et à son remplacement par un garde-corps grillagé en acier corrodé stabilisé fixé sur un muret en pierres maçonnées de 50 cm de hauteur – les matériaux seront héliportés sur le site
- à la mise en place d'un garde-corps au niveau de la porte
- à l'effacement des tags présents et installation de 2 nichoirs à chauve-souris



Vous serez très probablement destinataires, prochainement, d'un appel à souscription, dont les bons seront accessibles en mairie.

Particuliers et entreprises, tout le monde peut donner à cette collecte en bénéficiant d'une réduction d'impôt : pour les particuliers, réduction de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.

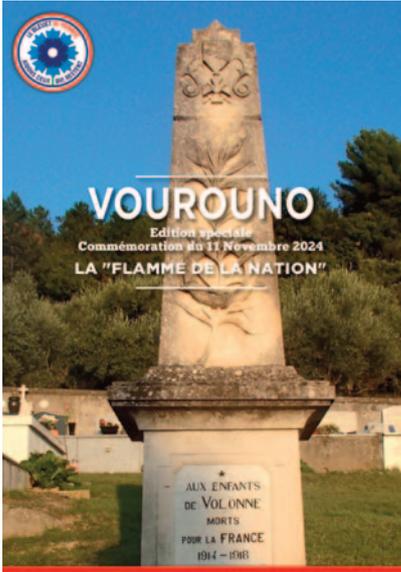
Nous faisons le maximum pour améliorer et sécuriser notre patrimoine communal. Nous comptons sur votre mobilisation pour participer à ces travaux essentiels de préservation de notre patrimoine !



*Cérémonie du
11 novembre 2024*



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2024 À VOLONNE



Le 11 novembre 2024, la commune de Volonne a rendu hommage à ses héros de guerre lors d'une cérémonie émouvante et solennelle. La commémoration s'est déroulée en deux temps, permettant à la communauté de se rassembler et de se souvenir ensemble.

La première partie de la cérémonie a eu lieu au cimetière, où les enfants de l'école primaire ont lu les portraits des héros de guerre reposant à Volonne. Ce moment de recueillement a permis de rappeler les sacrifices de ceux qui ont donné leur vie pour la liberté.

La seconde partie s'est déroulée au monument aux morts de la place Amiral Peyron. La flamme de la nation a été déposée par Léa, élève en classe de CM2, qui, avec ses camarades de classe, a également lu le texte "Liberté" de Paul Éluard.

Ce geste symbolique a participé, avec la distribution d'un livret-mémoire des morts volonnais lors de la 1^{ère} guerre mondiale, à la mémoire collective et à la transmission des valeurs de liberté et de paix aux jeunes générations.

Nous tenons chaleureusement à remercier toutes les personnes présentes pour leur participation, ainsi que les enseignantes de l'école élémentaire pour leur implication dans cette cérémonie.

"LES PETITS ARTISTES DE LA MÉMOIRE"



Le concours "Les Petits Artistes de la Mémoire" est une initiative éducative destinée aux élèves des classes de CM1 et de CM2. Organisé par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), il a pour objectif de préserver et de transmettre aux plus jeunes la mémoire des combattants de la Grande Guerre. L'édition 2024-2025 a débuté le 16 septembre 2024. Les CM1-CM2 se sont lancés dans ce concours et rendront le fruit de leur travail le 3 mai 2025.

CÉRÉMONIE DES 19 MARS, 8 MAI, 8 JUIN

Nous remercions les associations patriotiques et la FNACA, ainsi que les porte-drapeaux, les représentants des corps constitués et le Président du comité Bléone Durance, Michel Destremont, qui sont fidèles, à nos côtés, pour ces temps de mémoire. Nous vous espérons nombreux aux 3 prochaines cérémonies :

Le mercredi 19 mars à 11h45

Commémoration du 63^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Le jeudi 8 mai à 10h15

Commémoration de la fin de la Guerre 1939-1945

Le dimanche 8 juin à 10h30

Hommage "aux morts pour la France" de la guerre d'Indochine

Le devoir de mémoire consiste à se souvenir des événements historiques marquants, souvent tragiques, pour honorer les victimes et tirer des leçons du passé. Cela inclut des commémorations, des monuments, et des initiatives éducatives visant à transmettre l'histoire aux générations futures. Par exemple, les commémorations

des guerres mondiales ou des génocides sont des moments pour réfléchir sur les erreurs passées et promouvoir la paix.

CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ - SAMEDI 22 MARS



Cet événement est un moment privilégié de partage avec les **jeunes volonnais qui ont eu 18 ans** entre le 1er mars 2024 et le 28 février 2025. La cérémonie débutera à 11h30 en salle du conseil avec un petit déjeuner d'accueil. Ce sera l'occasion pour les jeunes citoyens de rencontrer les élus locaux, de discuter

de leurs droits et devoirs, et de célébrer leur entrée dans la vie citoyenne.

Merci de confirmer votre présence à :
aline.ferrand@mairie-volonne.eu

GALETTE DES RETRAITÉS DE LA GENDARMERIE

Nous avons chaque année le plaisir de recevoir à Volonne, l'Union Nationale des Personnels Retraités de la Gendarmerie (secteur Sisteron-Volonne-Digne), présidée par Serge Trentecuisse, pour leur assemblée générale, avec le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, suivi du partage de la galette. Nous aurons le plaisir de les accueillir le samedi 15 février prochain.



OPÉRATION « VOLONNE, VILLAGE PROPRE ET CITOYEN »

La commune de Volonne est engagée depuis 10 ans dans un programme que nous avons appelé « Volonne zéro déchet ».



SUR LE MANDAT 2014-2020

- 2015 à 2022 - Suppression de tous les conteneurs poubelles au profit de **9 Points d'apport volontaire** sur la commune, pour encourager au tri
- Système de **collecte des encombrants 1** fois par mois (3ème jeudi du mois) par les services de l'agglomération
- Mise en place **d'une benne de déchets verts** au cimetière
- **Plateforme déchets vert** pour les services communaux et opérations de broyages de déchets verts – 2 fois dans l'année – avec des partenaires, compost'ere – sydevom...
- Système de **tri et collecte du papier** dans tous les services de la mairie – écoles – maison de santé
- 2015 - Signature de la **charte « zéro déchet plastique »**
- Investissement dans des **écocups** pour les événements de la commune et des associations
- Accueil régulier depuis 2017 au village des « **repair café** » pour redonner vie aux objets cassés
- 2019 – Ouverture de la « **Gratuiterie** », tenue par un collectif citoyen, pour le réusage des petits objets du quotidien – en moyenne 30 visiteurs/jour d'ouverture

SUR LE MANDAT 2020-2026

- 2020 - Création d'un « **livret écocitoyen** » pour sensibiliser à toutes ces actions
- 2021 – Obtention de fonds européens LEADER pour financer notre projet « **Volonne Zéro Déchet** »
- Création de **2 plateformes de compostage** de biodéchets, l'une gérée par la commune, l'autre couplée aux jardins partagés gérés par la Vieille Pierre
- 2022 - Mise en place de distributeurs de sacs « **déchets canins** »
- Opérations collectives de ramassage de déchets – dont celle du 13 avril 2024 « **Nettoyons le sud** »
- 2023 - Achat du « **glouton** » pour faciliter le nettoyage des rues
- 2024 - Mise en place de **poubelles de ville** permettant le tri sélectif sur les espaces de grand passage
- 2024 - Mise en place de **collecteurs de mégots** de cigarettes en proximité des terrasses et lieux publics
- Sensibilisation des riverains et clients de bars en distribuant des **cendriers de poche**
- **Sensibilisation des écoles** par un atelier de peinture avec pochoir « ici commence la mer » au niveau des exutoires de pluviales au cœur du village

Nous souhaitons poursuivre cette démarche pour avoir un village beau et propre, tout en constatant qu'il y a encore beaucoup à faire pour que chacun participe à cette ambition.

Nous constatons en effet toujours des actes d'incivilités et saletés pour lesquels nous avons besoin de continuer à sensibiliser et trouver des solutions :

- **Dépôts d'encombrants intempestifs** dans le village aux anciens abris conteneurs et sur les PAV, sans mobiliser le service de collecte encombrant mensuel mis en place
- **Dépôts sauvages** de type déchets de chantier, encombrants, déchets verts, dans les lits et aux abords des cours d'eau du Vançon, de la Grave, du Ravin de Pierre Taillée et du Taravon.
- **Dépôts de nourriture pour animaux** dans l'espace public, qui favorise l'errance et la prolifération des chats
- **Déjections animales** – chiens, chats, pigeons, étourneaux, ...
- **Encore beaucoup de mégots**, notamment sur les parkings et sur les terrasses

En 2025, nous souhaitons renforcer encore notre engagement pour un village plus propre :

- en nous appuyant sur l'appui de la Région SUD et son programme « Dépôts Sauvages »
- en mettant en place un agent « brigade propreté et incivilités » : Jonathan.



Jonathan a rejoint l'équipe des agents municipaux pour intervenir sur ce sujet du civisme, des animaux dans le village, et de la propreté et du respect de notre environnement.

Le dé pigeonnage



Nous souhaitons lancer déjà cette démarche pour limiter les endroits où les pigeons ont pris l'habitude de se poser. En les gênant, nous limiterons leur reproduction.

La commune lance une opération en 2025 de proposition de pose de dispositifs comme les pics anti-pigeons, les plaquages bois sous dépassées de toitures, l'installation de filets ou treillis, pour dissuader la nidification sur les bâtiments.

Nous avons commencé, en 2024, le repérage des maisons concernées par la présence de pigeons : sur les fils torsadés EDF, sur les hauts de murs sous toiture, sur les rebords d'ouvertures dans les parties hautes des maisons, sur les gouttières... Nous allons évaluer les coûts d'intervention et proposer d'intervenir, avec les agents de la commune, en refacturant le coût de l'intervention aux propriétaires intéressés.

Nous estimons, pour cette première campagne de dé pigeonnage, une intervention sur une vingtaine de maisons de village.

Compostage et Déchets Plastiques Sensibilisation aux Incivilités :



Malgré les affichages indiquant le bon fonctionnement des bacs à compost, certains citoyens continuent de jeter des plastiques et des sachets non biodégradables dans les bacs à broyat. Ces gestes perturbent le processus de compostage et nuisent à l'environnement. Le compostage permet de transformer les déchets organiques en un amendement riche pour les sols, mais la présence de plastiques contamine le compost final.

Il est essentiel de respecter les consignes de tri et de ne jeter dans les bacs à compost que des matières organiques. Ensemble, faisons un geste pour notre planète en évitant ces incivilités.

Il est essentiel de respecter les consignes de tri et de ne jeter dans les bacs à compost que des matières organiques. Ensemble, faisons un geste pour notre planète en évitant ces incivilités.

RÉSULTATS DES BATTUES DE SANGLIERS ET SÉCURITÉ !



Nous avons une surpopulation de sangliers autour du lac. Suite à la réalisation des trois battues qui se sont déroulées les 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre, le bilan est plus que satisfaisant :

- 33 prélèvements réalisés dont 11 par la Diane Volonnaise
- Belle mobilisation des 3 sociétés de chasse de Volonne, l'Escale et Château-Arnoux, à renouveler l'an prochain.

Sécurité lors des Battues aux Sangliers : Un Appel à la Vigilance

L'association de chasse La Diane Volonnaise tient à rappeler l'importance de la sécurité lors des battues aux sangliers. Malgré les barrières, affiches et panneaux "BATTUE EN COURS" placés à tous les accès, nous avons constaté que des personnes continuent de circuler dans les zones de chasse. Certaines ont même insulté des postiers. Ces comportements sont dangereux, car ces personnes se retrouvent au milieu des battues au moment où les sangliers sont poussés par les chiens et où les postiers tirent. Nous appelons donc à la vigilance et au respect des consignes de sécurité pour éviter tout accident. **La sécurité de tous est notre priorité.**

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE S'ENGAGE



Sur tous les fronts de la détresse, elle a pour objectif de venir en aide aux personnes en difficulté. Elle réalisera une campagne de sensibilisation en porte-à-porte à Volonne du 3 février au 1er mars 2025.

Leur équipe rencontrera les habitants du lundi au samedi, en journée jusqu'à 20h. Mandatée par la Croix-Rouge française, leur équipe sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

LES BOUCHONS D'AMOUR : NOUVEAU POINT DE COLLECTE À L'ÉPICERIE PROXI

Lors du Forum des Associations en septembre dernier, l'association "Les Bouchons d'Amour" a renversé un bidon de collecte sur leur stand, ils ont montré les nombreuses "cochonneries" trouvées parmi les bouchons, malgré les inscriptions claires sur les bidons. Cette action vise à rappeler que ces bidons ne sont pas des poubelles et à souligner le manque de respect envers les personnes qui trient et celles en situation de handicap qui bénéficient de cette collecte.

Pour continuer cette aide précieuse, le point de collecte sera désormais installé à l'Épicerie PROXI, rue Victor Heyriès. Le bidon de tri sélectif de la Salle Poly-



valente sera définitivement supprimé. Un grand merci à Nicolas du PROXI pour cette entraide citoyenne.

P.S : Les nouveaux bouchons attachés aux bouteilles sont facilement détachables en les tournant ou en les coupant avec des ciseaux ou un couteau.

VIDEOPROTECTION : INSTALLATION DE 16 CAMÉRAS

Dans le cadre de la protection des personnes et des biens, les élus de Volonne ont délibéré en 2024, en faveur de l'installation de caméras de vidéoprotection sur la commune. Le projet a fait l'objet d'une analyse du référent sûreté du groupement de gendarmerie départementale qui a rendu un avis favorable.

Le but principal de cette installation est la baisse des actes de délinquance et le renforcement du sentiment de sécurité des volonnais.

La vidéoprotection a une portée dissuasive. C'est un outil d'investigation qui pourra faire progresser le taux d'élucidation des enquêtes des services de la gendarmerie. Le chantier de pose de 16 caméras a été confié à l'entreprise EQUINOXXE, avec la participation de l'entreprise MANSUY pour les raccordements.

L'étude a permis de définir, avec la gendarmerie, les emplacements judicieux qui répondent à une sécurisation des zones de vie ou de rassemblement, de l'environnement scolaire, et de surveiller le flux de circulation permettant a posteriori identifier les véhicules ayant transité sur notre axe durancien.

En plus de caméras sur la RD4 vers Salignac, vers l'Escale et vers le pont de Volonne, la commune sécurisera les écoles, la crèche, les maisons de santé, la place du château et la place de la mairie, les services techniques.

Ces installations sont prévues dès ce premier semestre 2025, avec le soutien financier de l'Etat et du Conseil Départemental.

IMPLANTATION DES CAMERAS CENTRE VILLE



Chères associations, bénévoles et personnels associatifs,

L'équipe municipale de Volonne vous remercie encore pour votre engagement et vous souhaite une très belle année 2025 pleine de projets et de beaux moments associatifs.

Vous recevrez une invitation pour une réunion fin juin pour préparer la rentrée et le forum des associations. Notre Forum des Associations 2025 aura lieu le samedi 30 août.

Nous avons créé, en ce début d'année, un pôle Logistique, géré par Christophe Durand, pour faciliter la gestion des salles, l'organisation de vos événements et manifestations. Nous vous invitons à lui écrire sur l'adresse logistique@mairie-volonne.eu pour vos besoins de salles, d'installation et de matériel.

Aussi, vous avez reçu en ce début d'année, les nouveaux formulaires de demande de subvention pour 2025. Celui-ci sera à nous remettre soit à l'accueil de la Mairie en version papier, soit en version dématérialisée par mail à : mairie.volonne@mairie-volonne.eu avant le 1^{er} mars 2025.

LA CISTUDE - UN BILAN POSITIF ET DE NOUVEAUX PROJETS



Le mardi 3 décembre 2024, l'Assemblée Générale de La Cistude s'est tenue à la MAC de L'Escale, en présence d'une quarantaine de membres.

L'association compte désormais plus de 130 membres, contre 90 l'an passé.

Un nouveau Conseil d'Administration de 13 membres a été constitué, avec Daniel Madeleine reconduit en tant que président, assisté de deux vice-présidentes, Manon Joly-Laugier et Tiska Rouquet. La comptabilité est confiée à Hervé Lobet, aidé par Gwenaële Guillemot-Rubinstein, et Brigitte Poupény reste secrétaire, assistée par Elisabeth Laugier. Six autres membres complètent le CA.

Le calendrier 2025 s'annonce chargé avec le lancement des "Soirées naturalistes de la Cistude" en partenariat avec le Cinématographe. La première soirée, le 5 décembre, a été un succès avec la projection du film "Le pari" de Baptiste Deturche devant 120 personnes. Le week-end des 1 et 2 février, 3 sorties nature ont été proposées.

Pour rejoindre La Cistude, association de protection de la nature, contactez-nous au 06 84 09 96 50 ou par email à lacistudeseCRETARIAT@yahoo.com.

LA GRATUITERIE - BILAN 2024



2024 restera encore une année bien remplie pour La Gratuiterie.

Environ 3000 personnes nous ont rendu visite, soit une moyenne de 28 personnes par jour d'ouverture : 70% Volonnais, 70% adultes.

Durant cette année, nous avons également effectué plusieurs actions :

- ✓ Participation à une exposition organisée par le Ministère de la Transition Écologique
- ✓ Participation au Concours national "Défis Urbains"
- ✓ Participation à un reportage sur Radio Alpes 1
- ✓ Participation à la Rencontre Services et Territoires en Isère
- ✓ Participation à la labellisation de Volonne « Villages et Villes Citoyen(ne)s ».

L'AGVV : 20 ANS DE DYNAMISME ET DE BIEN-ÊTRE

L'Association Gymnastique Volontaire de Volonne-L'Escale (AGVV) célèbre près de vingt ans d'existence, offrant aux enfants et aux adultes de tous âges des activités physiques adaptées dans une ambiance conviviale. Les cours, allant du stretching au Pilates, en passant par le Yoga et le cardio-training, sont dispensés par des animateurs tout au long de la semaine dans les salles polyvalentes de Volonne et de L'Escale.

Pour l'année 2024-2025, l'AGVV compte près de 200 adhérents, témoignant de son dynamisme. De nouvelles sessions, comme le cours d'équilibre du lundi matin et la Move-Dance du jeudi soir, ont été ajoutées avec succès. Les enfants de 3 à 10 ans ont également leur créneau le mercredi matin, avec encore des places disponibles.

L'AGVV organise également une journée détente au Camping l'Hippocampe le 26 avril prochain, offrant à ses adhérents l'opportunité de découvrir de nouvelles activités dans un cadre privatif, entrecoupées d'un déjeuner buffet. Les détails de la participation seront communiqués prochainement.

Pour plus d'informations, contactez Edith Schwab au 06 82 06 58 54 ou par mail à gymvolontaire04290@gmail.com.

LA BOULE VOLONNAISE : UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS ET EN SUCCÈS



Le 5 janvier 2025, la Boule Volonnaise a célébré la traditionnelle galette des rois en présence de son président, M. CELCOUX, du secrétaire, M. COMBA, de la trésorière, Mme CELCOUX, ainsi que de deux membres actifs, Mme ANDRE et Mme CLERC. Ce moment convivial a permis de renforcer les liens entre les membres du club.

Le 2 novembre 2024, l'équipe féminine de la Boule Volonnaise a participé à la finale départementale des interclubs. Nous les félicitons pour leur belle performance qui témoigne du dynamisme et de l'engagement des joueuses.

Le calendrier des concours pour l'année 2025 est déjà bien rempli :

- Le 1^{er} mars 2025 : doublette homme et doublette femme au Café des Arts à 14h00.
- Le 8 mars 2025 : doublette mixte au Café de l'Industrie à 14h00.
- Le 14 juin 2025 : triplète mixte par poule, début des parties à 9h00.

Tous les vendredis de juillet et août : concours au boudrome à 20h30 (sauf le 25 juillet pour la médiévale).

La Boule Volonnaise tient à remercier chaleureusement M. VANNI, Mme VANNI et M. DAVIN pour leur dévouement au cours des dernières années, qui a permis de faire grandir le club. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leurs activités futures.

LE COMITÉ DES FÊTES VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2025

C'est avec le plus grand plaisir que l'ensemble de l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une bonne année. Nous avons terminé 2024 en beauté avec une descente aux flambeaux, un moment toujours aussi agréable à partager avec l'équipe des Crins de Gaïa et leurs magnifiques chevaux. Le vin et le chocolat chaud ont été très appréciés et ont rencontré un grand succès.



Pour 2025, nous vous invitons à nous rejoindre lors de nos événements traditionnels :

- Loto : le 2 février à l'Espace Notre Dame
- Carnaval sur le thème de "Où est Charlie ?" le 22 février
- Karaoké à l'espace Notre Dame le 22 mars

Nous espérons vous voir nombreux à toutes ces manifestations et avons hâte de découvrir 2025 en votre compagnie.

3^{ÈME} BOURSE TOUTES COLLECTIONS ORGANISÉE PAR LES GUEUX



Le dimanche 18 mai 2025, l'association des "Gueux de Volonne" organisera pour la troisième fois leur Bourse "Toutes Collections" à l'Espace Notre Dame de 9h à 17h. Tous les collectionneurs peuvent déjà s'inscrire au 06.50.75.12.27 ou au 04.92.64.17.64.

Les visiteurs pourront découvrir des collections variées : timbres, pièces de monnaie, livres anciens, vieux papiers, cartes postales...

Cette diversité fera la joie des passionnés et peut-être suscitera de nouvelles vocations de collectionneurs.

Attention, une Bourse de Collections n'est pas une brocante ! Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter. Nous restons à votre entière disposition.

VIEILLE PIERRE VOLONNAISE : BILAN ET PROJETS POUR 2025



En ce deuxième trimestre 2024, nous avons été contraints, avec regret, d'annuler les journées européennes du patrimoine sur la thématique « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions ».

Nous avons prévu d'apposer un panneau historique au pont du Taravon avec une statuette réalisée par notre artiste Lucien Fino, un projet que nous reconduirons en 2025.

En novembre, nous nous sommes retrouvés pour le débroussaillage du site des 2 tours. Nous avons découvert un espace qui nous permettrait d'installer un système de récupération d'eau pluviale et de créer un espace de repos et pédagogique. Le jardin de simples commence à prendre forme et embellit cet espace auparavant envahi par les ailantes.

À l'été 2025, vous découvrirez notre projet de balisage et sécurisation du site dans le cadre de l'aménagement des 4 écobalades. Pour la mise en œuvre du programme 2025, nous nous retrouverons le samedi 25 janvier à partir de 11h à la salle Labouerie pour partager un repas tiré du sac. Nos prochains rendez-vous incluent une rencontre le 22 février sur le site du pont du Taravon.

Le bureau de la Vieille Pierre Volonnaise vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour 2025 et se réjouit de vous accueillir pour découvrir la richesse du patrimoine de Volonne.

APPEL AUX DONS POUR LA FÊTE MÉDIÉVALE DE VOLONNE



Dans le cadre de la fête médiévale, l'association Volonne Initiative lance un appel aux dons de tissu et de fil pour machine à coudre dans les couleurs suivantes : rouge, orange, jaune,

ocre, marron, beige, blanc, noir, bleu, violet et vert. Ces matériaux serviront à la réalisation de costumes pour l'événement. Les dons peuvent être déposés le samedi 15 février de 9h30 à 12h au 1er étage de la salle polyvalente.

Pour ceux qui souhaitent participer en tant que figurants ou comédiens lors de la fête médiévale de Volonne, des cours de théâtre sont organisés au 1er étage de la salle polyvalente tous les vendredis de 18h30 à 20h00 jusqu'au 14 février inclus.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Myriem au 06.12.17.51.50, Jean-Paul au 06.86.85.00.89 ou par mail : amedievaledevolonne@gmail.com.

En plus de la préparation de la fête Médiévale et après le Marché de la Création en novembre, l'association poursuit ses activités. Le mercredi après-midi, le "club à nos aiguilles" se rassemble à la salle Labouerie pour poursuivre des ouvrages de tricot, broderies et boutis. L'assemblée générale de l'association aura lieu au mois de mars. Vous pouvez vous joindre à nous pour profiter des activités proposées et en proposer d'autres.

ZEN LE SON DES VALLÉES



L'Association Zen le Son des Vallées (AZSV) souhaite une excellente année 2025 à tous les habitants de Volonne, ainsi qu'aux agents de la municipalité et élu(e)s. En 2024, l'association a organisé diverses activités enrichissantes, telles que des séances pour enfants, des journées "portes ouvertes", des sessions en plein air, des rencontres interculturelles et une participation au forum des associations. Pour 2025, l'AZSV prévoit une journée dédiée aux arts asiatiques, des sessions en plein air, des balades, des journées complètes de pratique du zen et vise la gratuité totale des séances. Les séances de méditation zen se tiennent chaque jeudi à la salle Labouerie.

FESTI'BIÈRE #3 : APPEL AUX BÉNÉVOLES POUR UNE JOURNÉE INOUBLIABLE



L'association Volumna 930 est ravie d'annoncer la troisième édition du Festi'bière, qui se tiendra le 7 juin 2025 sous un magnifique soleil.

Pour garantir le succès de cet événement festif, nous recherchons des bénévoles prêts à nous prêter main-forte et à faire en sorte que la journée se déroule dans les meilleures conditions.

Si vous êtes disponible et souhaitez vivre une expérience unique dans les coulisses du Festi'bière, n'hésitez pas à nous contacter par mail à : « volumna930@gmail.com » ou à venir nous voir directement.

Vive Volonne, vive les volonnaises, les volonnais et vive la fête !

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES



Depuis septembre 2024, un groupe de parents a décidé de recréer une association de parent d'élèves (APE des écoles de Volonne), la précédente ayant été clôturée quelques années auparavant.

Le but est de récolter des fonds qui seront entièrement reversés aux écoles Volonnaise afin de les aider à financer des projets tout au long de l'année.

Différents événements ont eu lieu (boum de l'automne, vente de blé, vente de chocolats, stand à la bourse aux jouets du comité des fêtes). D'autres sont à venir comme un stand à la fête de la bière, un repas dansant, une tombola...

ÉCOLES & JEUNESSE

Partenariat Mairie - Ecoles

Nous sommes ravis du dynamisme, cette année encore, de nos institutrices de maternelle et d'élémentaire qui travaillent de concert avec la commune pour nos enfants.

Cette année nous poursuivons les 3 actions partenariales :

- Les séances du **Savoir Rouler à Vélo**, encadrées par Dorian Zuretti, diplômé d'État, qui auront lieu du 24 février au 31 mars.
- Les séances du **Savoir Nager**, supervisées par Jeanne Deniel, MMS, qui se dérouleront à la belle saison, au camping de l'Hippocampe qui a la gentillesse d'accueillir nos écoles.
- Le travail sur la biodiversité sur la parcelle de **forêt pédagogique**, où les plus grands se rendront aux beaux jours.

Nos maîtresses mettent en œuvre d'autres activités avec le soutien de la commune :

- Les temps musicaux avec les Centres Musicaux Ruraux.
- Les temps lecture avec la Médiathèque de Volonne.
- La sensibilisation au tri des déchets.

Nous tenons à vous remercier : enseignants, parents d'élèves, agents de la mairie pour votre participation, et vous souhaitons, ainsi qu'aux enfants, une belle année 2025, remplie de projets.

Visite magique du Père Noël et ses lutins aux écoles



Avant les vacances de Noël, le Père Noël, accompagné de ses fidèles lutins, a rendu visite aux élèves des écoles. Les enfants, les yeux brillants d'émerveillement, ont accueilli cette visite surprise avec une joie immense.

Les lutins, vêtus de leurs costumes colorés, ont aidé le Père Noël à distribuer des friandises et des sourires, créant une atmosphère de magie et de bonheur.

Cette initiative, visant à apporter un peu de magie et de chaleur en cette période festive, a été un véritable succès.

Cette initiative, visant à apporter un peu de magie et de chaleur en cette période festive, a été un véritable succès.

Un grand merci à Marie et son équipe pour ce beau moment de partage.

Renaturation de la cour d'école maternelle

Les travaux de renaturation de la cour de l'école maternelle se poursuivent. Ce projet de renaturation offre aux enfants un environnement plus naturel et éducatif, tout en garantissant leur sécurité et leur bien-être.

Les enfants pourront désormais être sensibilisés à la nature grâce à la création d'un espace de jardinage et compostage. Une nouvelle structure de jeu a été installée, offrant aux enfants un espace sécurisé par un sol en copeaux de bois et ludique. Une partie de la cour a été laissée en enrobé pour permettre aux enfants de faire du vélo. La plantation des arbres se poursuit, ajoutant plus de verdure et d'ombrage à cet espace.



L'inauguration de cette nouvelle cour est prévue, en présence des enfants, des familles et des partenaires, le vendredi 16 mai à 16h30.

CCAS - SOLIDARITÉ

Noël et Nouvel An

Le 17 décembre, ce sont près de 80 retraités volonnais, enchantés, qui se sont retrouvés à l'Espace Notre Dame pour le traditionnel goûter de Noël animé par le duo Juke Box.



Des chocolats, une délicieuse bûche accompagnée de bulles... tango, valse, twists, madison... nos seniors ont retrouvé leur jeunesse et profité de ce moment convivial.

En ce mois de janvier, les membres du CCAS épaulés par des bénévoles ont rendu visite à nos aînés volonnais hébergés dans les EHPAD des environs ou confinés à leur domicile. Ces visites sont toujours très appréciées et apportent un peu de réconfort. C'est l'occasion d'évoquer quelques souvenirs et de garder du lien avec le village.

Ateliers pour les aidants à la maison de santé

Provence Santé Coordination, en partenariat avec la Maison de Santé de Volonne, propose un dispositif de soutien aux aidants.

Vous accompagnez un proche dépendant ? Une fois par mois, bénéficiez d'un atelier gratuit avec différents professionnels afin de vous aider à mieux vivre votre situation d'aidant.

Pour tout renseignement et inscription, vous pouvez contacter Provence Santé Coordination au 04 42 642 642 ou à prevention@groupement-psc.fr

Faites-vous aider pour mieux aider votre proche.

Avec le soutien du département des Alpes de Haute Provence, de la CNSA dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du bel âge et de AG2R la Mondiale.

Aides sociales facultatives : bilan 2024

Ces aides viennent en complément des dispositifs légaux et relèvent de la libre initiative de la commune.

Le CCAS de Volonne a, depuis toujours, apporté son soutien aux familles rencontrant des difficultés.

Ainsi, en 2024, 8 foyers nous ont sollicités pour des secours alimentaires et des dettes d'énergie.

Nous avons maintenu l'Aide au Chauffage et aux Économies d'Énergie. Sur les 29 demandes déposées, 25 familles ont pu en bénéficier en fonction des critères d'attribution basés sur les seuils de pauvreté à 40, 50 et 60% du revenu médian.

En 2024, nous avons orienté 5 foyers vers la coopérative Énerg'Éthique qui les a accompagnés via le dispositif SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie) et leur a apporté des conseils et solutions simples à mettre en œuvre pour faire des économies d'énergie.

Ateliers « Prévention »



L'atelier « Form'Équilibre » a rencontré un vif succès. Les participants ont bénéficié de la bienveillance et du professionnalisme de Vincent, enseignant en Activité Physique Adaptée.

Cette session de douze séances a permis à chacun de faire des connaissances et de créer des liens et s'est terminée par un sympathique goûter.

Le 5 février, démarrera un atelier « Mémoire » chaque mercredi de 9h30 à 11h30, sur 9 semaines.

Nous remercions l'ASEPT (Association des Caisses de Retraite) et la Mutualité Française qui financent ces ateliers et sont de précieux partenaires.



PRÉVENTION DES RISQUES

Schéma DECI - Défense Extérieure Contre l'Incendie



Notre schéma DECI a pour objet d'analyser, en fonction des risques, l'alimentation en eau des bornes d'incendie sur le village. Le bureau d'étude CEREG accompagne la commune de Volonne pour élaborer notre schéma DECI, subventionné par l'Etat. Cette étude nous permettra d'identifier les lieux où nous devons renforcer les bornes incendie. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce schéma.

Mise en œuvre des OLD - Obligations Légales de Débroussaillage



Nous avons entamé un travail de sensibilisation renforcé, en novembre et décembre, pour que les volonnais les plus concernés par le risque incendie, qui sont dans ou à proximité de la forêt (moins de 200m) comprennent et mettent en œuvre leurs obligations de débroussaillage.

En novembre, une trentaine de volonnais ont participé à une réunion publique et plusieurs sont venus à une permanence de l'ONF qui a été organisée en mairie, pour

poser des questions techniques liées à leurs parcelles.

Ce travail de sensibilisation, d'accompagnement puis de contrôle va se poursuivre dans les 2 années à venir, avec le soutien d'un bureau d'étude que nous sommes en train de choisir en partenariat avec la commune de l'Escaie.

Nous rappelons que ces débroussaillages visent à réduire la masse combustible disponible et d'assurer une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal pour limiter la propagation des incendies et permettre l'atténuation des flammes à proximité des maisons.

Vous devez réaliser vos travaux de débroussaillage chaque année **en hiver avant le 31 avril**.

Entretien et prévention des inondations

Une intervention de débroussaillage s'est déroulée du 6 au 9 janvier sur le ravin du Taravon et le ravin de la Pierre Taillée, par l'entreprise JARDIGNOIS, pour le compte du SMAB et de PAA.

Pour le Ravin de Taravon, sur 270 mètres linéaires de rives, les objectifs de l'intervention :

- Favoriser les écoulements au droit des ouvrages
- Eviter la formation d'embâcles
- Stabiliser les boisements sur berge

Description des travaux :

- Entretien de la végétation sur 200m en amont du pont de la RD4 et 20ml en aval. Travaux de débroussaillage d'une bande de 3m sur chaque berge avec coupe des arbres instables et enlèvement des arbres ayant poussés au milieu du lit.



- Entretien de la végétation au droit du pont de la route du plan de Volonne sur 30ml en amont et 20ml en aval. Débroussaillage de 3m sur chaque berge et enlèvement des arbres dans le gabarit du pont.

Pour le Ravin de Pierre Taillée, sur 100 mètres linéaires de rives, les objectifs de l'intervention :

- Limiter les apports de bois mort
- Éviter la formation d'embâcle
- Préserver la faune et la flore
- Maintenir le biotope
- Préserver les ouvrages

Description des travaux :

Entretien de la végétation sur 100m en amont du pont de la RD4 L'entretien portera sur le bois mort se trouvant sur les berges et dans le lit du ravin. Des travaux de coupe de stabilité des arbres en berge seront également réalisés.



TRAVAUX

Nouveau tracteur aux services techniques

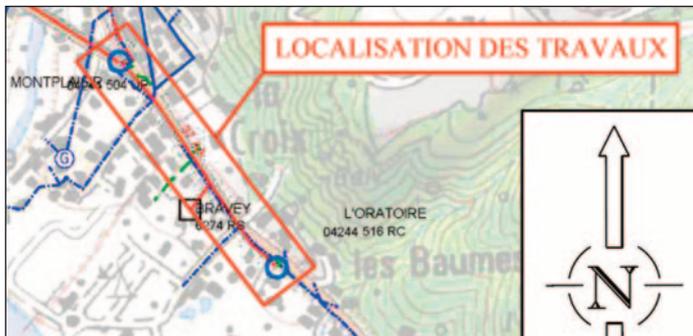


En ce début d'année 2025, les Services Techniques de la commune de Volonne se sont vus équipés d'un nouveau tracteur destiné à l'entretien des espaces verts. Cet investissement, a été possible grâce à la subvention de l'Etat d'un montant 15 000€.

Grâce à ce nouveau tracteur, équipé d'un broyeur, les agents du service espace vert pourront désormais entretenir plus facilement les parcs et jardins de la commune. La commune continue ainsi de s'engager pour un environnement propre et accueillant, au bénéfice de tous.

Enfouissement RD4

En ce début d'année 2025, débute la nouvelle tranche des travaux d'enfouissement des réseaux sur la RD4 au sud du village, entre l'entrée du camping et la sortie du village vers l'Escale.



Création de 2 nouveaux points lumineux

- Passage du relogi



- Parking de la montée des deux tours

Chantier des 4 écobalades : démarrage en février



Cofinancé par l'Union européenne



Cet important aménagement, financé par l'Europe, passe en phase travaux :

- L'entreprise AMAK a été retenue pour réaliser ces travaux d'aménagement
- L'entreprise LE NATUROGRAPHE a été retenue pour réaliser la signalétique

Ces aménagements, en plus de faire découvrir notre village, sa richesse culturelle et naturelle, permettront de cheminer de façon sécurisée dans le village et vers ses espaces remarquables. Vous noterez que ces aménagements comprennent :

Tour de Guet :

Un héliportage sera réalisé pour l'apport des matériaux qui permettront de finir les travaux de sécurisation de la Tour, déjà engagés en 2011.

Pont de Vière et Acqueduc

Un garde-corps est prévu pour sécuriser le pont de Vière et la passerelle de l'acqueduc sera également reprise pour être à la fois plus fonctionnelle et plus esthétique.

Cave du chemin de ronde

Une cave sera nettoyée, rénovée pour accueillir un espace d'information sur la faune urbaine.

Nous espérons que dès la saison estivale 2025, vous pourrez profiter de l'aménagement de ces quatre promenades de découverte au départ du village, au niveau du moulin à huile.

SPECTACLE :

Tom sillonne la France à vélo avec sa roulotte

Partis de Besançon il y a 3 ans, Tom et sa roulotte sillonnent les routes de France.

De la Bourgogne à la Provence, en passant par le Beaujolais et le Vercors, Tom fait aujourd'hui escale à Volonne pour partager un SPECTACLE TOUT PUBLIC.

Violon, claquettes, cirque, chant + un brin d'humour

Entrée libre – au chapeau / durée 1h



ÇA BOUGE EN MAIRIE

JONATHAN - Brigade Propreté et Civisme



Jonathan a intégré l'équipe technique début janvier, pour accompagner plusieurs opérations pour une meilleure propreté et un plus grand respect des espaces publics de notre commune – comme décrits dans le dossier spécial. Il rencontrera les habitants qui rencontrent des problèmes avec les animaux et les propriétaires d'animaux pour améliorer les cohabitations, il mènera aussi de nombreuses actions pour limiter les dépôts sauvages dans la communes, le long des cours d'eau, sur les voies, dans les espaces verts.

JESSICA - Animation de la participation citoyenne



Jessica est arrivée fin janvier pour apporter de la méthode et organiser les temps de concertation avec les habitants.

En priorité en 2025, elle travaillera sur les sujets des écoles :

- L'Animation du projet d'amélioration du temps méridien « **notre cantine faisons-la ensemble** »

- Animation de la participation des utilisateurs pour la **Rénovation de l'école élémentaire**

- Animation de l'élaboration avec tous les partenaires de notre **PEDT – Programme Educatif de Territoire**

Et elle nous aidera aussi sur les sujets de l'habitat, pour mettre en place notre **OPAH – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**, projet d'Habitat Partagé.

Enfin, elle travaillera sur l'émergence de lieux participatifs : espace de **coworking**, la « **Maison des Projets** », mise en place de « **comités de quartiers** », avec budget participatif

LILI-MAY - Animation du projet « Village de Pleine Santé »



Lili-May est en stage STAPS, jusque fin avril, pour nous aider à avancer sur ce projet que nous vous avons présenté dans un précédent Vourouno. Elle travaille en lien avec les associations sportives du village et avec les profession-

nels de santé pour concevoir les futurs aménagements des Espace Perona et Espace Durance. Une belle mission sur laquelle elle est très engagée.

DEPART DE JULIEN pour Les Mées



Après 6 ans passés à nos côtés, Julien poursuit son parcours d'ASVP en rejoignant l'équipe de police municipale des Mées, à compter du 1er février. Nous remercions chaleureusement Julien pour ces années où nous avons apprécié sa gentillesse et son dévouement pour notre village. L'équipe lui a démontré sa reconnaissance à l'occasion d'une belle fête « surprise », à l'occasion de son dernier jour avec nous, un moment avec beaucoup d'émotion. Nous souhaitons à Julien, pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Création du pôle LOGISTIQUE

Christophe Durand est en charge du nouveau pôle logistique que nous venons de créer. Il élabore désormais une partie des arrêtés de voirie, assure le lien avec les associations pour la logistique de leurs événements, le lien aussi avec les forains des marchés, de la fête votive, la logistique des manifestations, fêtes, cérémonies. Et enfin, il assure le suivi des réclamations.

Nous saluons la présence de Sara qui est pour quelques semaines en renfort sur ce poste logistique.

La mairie continue de faire peau neuve

Après l'accueil mairie, c'était au tour du bureau des élus d'être rénové, il en avait fort besoin !

Les élus tiennent à remercier très chaleureusement les services techniques et tout particulièrement Franck Ferrand, pour la qualité de la rénovation qu'il a mené, avec la complicité de notre élue, Renée Viard-Siri qui a un don d'architecte d'intérieur.

Le résultat est magnifique et nous offre un cadre de travail enthousiasmant.



DÉCHETS ALIMENTAIRES : VERS UN NOUVEAU SYSTÈME DE COLLECTE ET DE VALORISATION !



Grâce à votre engagement dans le tri des déchets, depuis le changement de système de collecte, le territoire a enregistré des progrès significatifs.

À l'échelle du Val de Durance, entre mars et septembre 2024, on observe :

- 22 % de réduction des ordures ménagères,
- 42 % d'augmentation du tri des emballages,
- Une économie annuelle estimée à 108 500 € sur le traitement des déchets.

Ces résultats nous encouragent à lancer la prochaine grande étape du tri à la source des déchets alimentaires.

Le Tri des déchets alimentaires : une obligation et une opportunité !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités doivent proposer des solutions pour collecter les déchets alimentaires, qui représentent environ 29 % du sac d'ordures ménagères.

D'ores et déjà, vous pouvez, quand vous avez un jardin, pratiquer le compostage ou utiliser le point de compostage collectif aux jardins partagés.

Pour la zone plus urbaine du territoire, une collecte spécifique des déchets alimentaires sera lancée au troisième trimestre 2025.

Elle concernera les 10 communes dont Volonne.



Sur la commune de Volonne, 9 points de collecte seront équipés d'abris-bacs dédiés aux biodéchets alimentaires.

Pour assurer cette collecte, un camion spécifique est en cours d'acquisition.

Chaque foyer recevra un kit comprenant un bioseau et un guide pratique pour accompagner au mieux ce nouveau geste.

Une valorisation locale et durable

Les déchets alimentaires collectés seront traités en 2 étapes localement :

- Déposés dans un **biodéconditionneur** situé à Peyruis (opérationnel au printemps 2025) afin de trier les indésirables (emballages, erreurs de tri...) et réaliser une « soupe ».
- Cette soupe sera acheminée jusqu'au **méthaniseur** situé à Château-Arnoux-Saint-Auban (mise en service au printemps 2026) qui transformera en partie les déchets en biogaz (biométhane).

Engagez-vous pour notre environnement !

provençalpalesagglo
GESTION DES DÉCHETS

provençalpalesagglo
GESTION DES DÉCHETS

Votre participation est essentielle pour réussir cette transition écologique et bâtir un territoire exemplaire.

Merci de continuer à faire du tri un réflexe pour préserver notre environnement.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur <https://www.provençalpalesagglo.fr/compostage/>

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Mercredi 2 Avril à 17h30

Mercredi 18 Juin à 17h30

Au palais des congrès
de Digne-les-bains

Les conseils communautaires
sont ouverts au public,
participez !

Directeur de la publication :
Sandrine COSSERAT

Comité de rédaction :
Sandrine Cosserat, Aline Ferrand,
et l'ensemble de l'équipe municipale.

© Photos :
l'équipe municipale, les associations du village.

En couverture :
© Vue drone automnale sur notre village – Jonathan Graci

Création et mise en page : [Le Grafist]

Impression : IRC Manosque
Tirage : 1200 ex.
sur du papier normes écologiques PEFC

UN PORTRAIT : Sylvain du Café des Arts



Originaire de Marseille, depuis 10 ans, Sylvain est une figure emblématique de Volonne.

En 1997, Sylvain a acheté un bar à Marseille. Bien qu'il ne venait pas du monde du commerce, il a toujours eu envie de s'y essayer et cela s'est avéré être une évidence pour lui. Il a appris par lui-même les ficelles du métier, trouvant rapidement sa place dans ce type de commerce.

Une opportunité s'est alors présentée de devenir gérant d'un bar à Tallard, dans les Hautes-Alpes. Il ne l'a exploité que 4 ans, malgré les sollicitations du maire de l'époque pour rester. Après cette expérience, Sylvain a décidé de changer de secteur et de vendre des vêtements pour femmes sur les marchés. C'est ainsi qu'il a fréquenté Volonne, chaque vendredi matin, pour vendre ses habits. Connaissant le propriétaire du Café des Arts, il a rapidement repris la gestion du bar où il venait boire son café.

Ces années passées au Café des Arts à Volonne ont été les meilleures pour Sylvain. Il y a tissé des liens avec les Volonnais, les artisans et les commerçants, créant des amitiés durables. Sa compagne, Marie, l'a toujours soutenu dans ses projets. Fin avril, Sylvain prendra sa retraite, espérant sincèrement qu'un repreneur prenne sa relève au Café des Arts.

Merci Sylvain pour ce beau parcours !

Nous te souhaitons, ainsi qu'à Marie, une belle retraite.

UN LIEU : Le torrent de la Grave

Les premiers habitants de Volonne, les Avantici, s'établirent sur la rive droite de la Grave, au pied de la source de Saint Antoine et au bord d'un ruisseau autrefois très poissonneux. De nombreuses pointes de flèches retrouvées aux alentours ont témoigné de leur présence.

La Grave jouait un rôle crucial dans la vie économique de Volonne, permettant de faire tourner deux moulins : le moulin à blé de Vière et le moulin à huile de la Baume. En 1912, le moulin de la Baume s'équipa d'une turbine actionnée par l'eau de la Grave pour produire de l'électricité, fournissant ainsi de l'énergie à la commune pour 20 lampes, du crépuscule au coucher du soleil jusqu'à 23h30 en semaine, minuit le dimanche, et toute la nuit pour la fête de la Saint Jean et la veille de Noël.

Enfin, la Grave alimentait aussi la Tannerie de la Baume, spécialisée dans la transformation des peaux.



UNE ŒUVRE : Graff « Zone Humide »

Œuvre réalisée lors du stage de graff, à l'automne 2024, par 6 jeunes volonnais, sous la direction artistique de Sabrina DJABBEUR.

